

# Les faits Papillon



Bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux · n°61 · Janvier/Février 2025

ÉVÈNEMENT (P. 2)

**Un ticket d'or pour chaque foyer Mouansois !**

TRAVAUX (P. 6)

**Rénovation de l'éclairage public : économies et écologie**

ENVIRONNEMENT (P. 11)

**Guide de tri des déchets**



## UN TICKET D'OR POUR CHAQUE FOYER MOUANSOIS !

Pour la nouvelle année 2025, un ticket d'or a été déposé dans la boîte aux lettres de tous les foyers mouansois.

Ce ticket peut être glissé dans l'urne qui se trouvera sur le marché des producteurs les 15, 22 et 29 janvier 2025. Un tirage au sort aura lieu le **29 janvier à 18h30** sur ce marché des producteurs : 40 gagnants repartiront avec des lots de produits bio et locaux ! Il est impératif d'être présent au moment du tirage au sort pour récupérer un lot.

C'est une occasion de rencontrer nos producteurs locaux, découvrir leurs produits et vous régaler de retrouver le plaisir du goût !

> **Marché des producteurs :**  
**15h-19h tous les mercredis, place J. Jaurès**

> **Grande tombola :**  
**Mercredi 29 Janvier, dès 18h**



Depuis près de 30 ans, Mouans-Sartoux met en oeuvre une démarche concrète pour proposer aux habitants une alimentation durable, bio et locale accessible au plus grand nombre. Le résultat de ces actions est un changement tangible des habitudes alimentaires des Mouansoises et Mouansois au bénéfice de leur santé et de leur environnement. Ce ticket d'or et cette soirée sont une nouvelle occasion de faire ensemble un pas de plus vers une alimentation durable pour tous.

## SOMMAIRE

### p. 4 - ALIMENTATION

L'alimentation durable en fait voir de toutes les couleurs !

Des agriculteurs pour faire revivre la terre nourricière mouansoise

Résultats Kali Santé

3<sup>ème</sup> année de sensibilisation et de réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens

### p. 6 - TRAVAUX

Rénovation de l'éclairage public : économies et écologie

Des bornes pour réguler l'accès aux places Jaurès et De Gaulle

### p. 7 - SOCIAL

Espace Activités Emploi : un allié vers l'emploi !

Une permanence d'écrivain public toutes les deux semaines

### p. 8 - ENFANCE

Élections au Conseil de Ville des Enfants : une immersion dans la démocratie

Une semaine de découvertes culinaires à l'Orée du bois

Rassemblement pour une double célébration en faveur des droits des enfants

### p. 9 - BIODIVERSITÉ

La forêt communale rend hommage à André ASCHIERI

### p. 10 - ÉVÈNEMENTS

Les manifestations qui ont rythmé la fin de l'année 2024

### p. 11 - ENVIRONNEMENT

Un guide de tri des déchets !

### p. 12 - VIVRE-ENSEMBLE, CITOYENNETÉ & SOLIDARITÉ

Les amis des chiens, partenaires d'une commune propre

Le meilleur Bistrot de la Côte d'Azur est à l'EHPAD Louis Bienvenu !

L'engagement de la section féminine du SCMS Football

Recensement de la population : du 16 janvier au 22 février 2025

### p. 14 - VIE MUNICIPALE

Réunion de quartier : Gourettes et Indes

La parole aux élus

L'essentiel du Conseil Municipal

### p. 17 - AGENDA





## L'ÉDITO DU MAIRE



**Chères Mouansoises, Chers Mouansois,**

Quatre gouvernements en un an, une dissolution surprise de l'Assemblée Nationale, nous voilà plongés dans une situation inédite ! L'incertitude et l'instabilité politique s'installent dans un climat qui se tend et nous avons parfois le sentiment que l'intérêt général est éclipsé par des ambitions et des intérêts personnels, que les jeux d'influence font la part belle aux luttes partisans. Face à cette situation qui peut nous paraître lointaine, par certains cotés difficilement compréhensible, il est important de rappeler le rôle essentiel que jouent les communes.

Les communes restent l'échelon de proximité par excellence, un lieu d'écoute, d'échanges et parfois même le réceptacle des doléances de toutes sortes ! Mais c'est au niveau des communes que les projets se concrétisent comme ici à Mouans-Sartoux pour améliorer le quotidien de chacune et chacun. Sans en donner une liste exhaustive, il est possible de souligner quelques réalisations majeures livrées cette année comme l'ouverture de l'échangeur sur la pénétrante qui a changé la circulation dans notre centre-ville. Cette infrastructure, attendue depuis longtemps, a sensiblement réduit les nuisances liées à la congestion du trafic, améliorant ainsi le quotidien des habitants et des visiteurs. Parallèlement, le chantier « Cœur de Ville » et l'installation de services de proximité pour tous les citoyens se poursuit, la ludothèque a trouvé un nouvel espace bien plus accueillant et accessible à toutes et tous, un espace dédié et adapté aux personnes atteintes d'autisme a été ouvert dans la maison Synéphas. Les déplacements en transports en commun ont été améliorés par une augmentation de la fréquence des trains et des bus en centre-ville. D'autres aménagements et réalisations, parfois plus discrets, ont été réalisés avec la même ambition qui est de rendre notre cadre de vie toujours plus agréable et fonctionnel.

Ces projets illustrent le travail quotidien des services de la ville et des élus qui, avec dévouement et détermination s'emploient à répondre aux attentes des mouansoises et des mouansois.

Cette année encore, nous continuerons d'œuvrer ensemble pour que Mouans-Sartoux demeure cette commune où la convivialité, la solidarité, le vivre ensemble ne sont pas de vains mots !

Belle année 2025 à toutes et tous !

**Votre Maire,**  
Pierre ASCHIERI



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux  
Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI, 3 place du Général de Gaulle, CS 70107, 06371  
Mouans-Sartoux Cedex - 04 92 92 47 00 - [mouans-sartoux.net](http://mouans-sartoux.net) - [papillon@mouans-sartoux.net](mailto:papillon@mouans-sartoux.net)  
Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux. Imprimé sur papier PEFC  
issu de forêts durablement gérées.





## ALIMENTATION

### L'alimentation durable en fait voir de toutes les couleurs !

Cet automne, le Service Alimentation Durable (MEAD) de la ville de Mouans-Sartoux a proposé un programme varié pour tous les âges, pour découvrir l'alimentation durable à travers des activités ludiques et éducatives partout dans la commune :

- Avec le Centre Communal d'Action Sociale de la ville, des ateliers cuisine et un cinéma-goûter ont égayé les journées des bénéficiaires, avec des recettes simples et gourmandes
- Plusieurs stands et ateliers autour du goût et de l'alimentation ont eu lieu pendant « Faites des Sciences » ou lors du Festival du Livre, ce qui a permis d'explorer les saveurs tout en apprenant à composer ses collations de manière équilibrée, saine et savoureuse
- Deux ciné-débats ont eu lieu pour comprendre et échanger sur les enjeux de la transition agricole et alimentaire, au collège La Chênaie et au parc du château, autour d'une délicieuse soupe citoyenne préparée par le chef cuisinier Jean Montagard et de nombreux bénévoles, merci à eux
- Deux ateliers « faire son pain » ont été animés avec brio par un bénévole du collectif citoyen des Amis du Four à pain communal
- Trois sorties nature ont permis de profiter des couleurs de l'automne avec une matinée récolte et dégustation d'olives, et deux matinées découverte de la vie du sol avec l'association Jardins Valeurs Solidaires

> [facebook.com/meadmouans](https://facebook.com/meadmouans)  
 > **Mouans Accueil Informations**



### Des agriculteurs pour faire revivre la terre nourricière mouansoise

Le 9 décembre, la commune a réuni des acteurs locaux pour soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs sur 18 000 m<sup>2</sup> de terrains revalorisés aux Canebiers, proposés à la location pour des projets alimentaires, bio et locaux. Sur six candidatures initiales en réponse à un appel à projets, trois ont été retenues. Un comité consultatif regroupant des partenaires agricoles institutionnels et associatifs locaux (propriétaire privé de terrains agricoles, SAFER\* départementale, Terre de Liens, AGRIBIO 06\*, ADEAR 06\*, Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), paysans bio, élus et techniciens de la commune) a rencontré les candidats pour évaluer leurs projets. Ces échanges visent à redonner vie à ces terres nourricières historiques. Les installations des agriculteurs débuteront en février 2025.



\*SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

\*AGRIBIO 06 : Association des agriculteurs bio du département des Alpes Maritimes.

\*ADEAR : Association de Développement de l'Emploi Agricole et Rural des Alpes Maritimes.



## Résultats Kali Santé : les enfants mouansois mangent sainement

Le 25 novembre au Domaine de Haute Combe, le Dr Kevin Legueult (CHU de Nice) et Alexis Clot (sociologue) ont présenté les résultats de l'étude Kali Santé menée en 2023-2024. Cofinancée par le plan de relance et la fondation Daniel et Nina Carasso, l'étude a exploré le lien entre alimentation et santé des enfants, impliquant 140 familles et 181 enfants scolarisés du CP au CM2 à Mouans-Sartoux.

### Résultats clés :

- Alimentation équilibrée et biologique : Les familles suivent largement les repères du Programme National Nutrition Santé et privilégient le bio.
- Moins de surpoids : Le taux de surpoids chez les enfants de Mouans-Sartoux est bien inférieur aux moyennes nationales et départementales, témoignant de bonnes habitudes alimentaires.
- Rôle éducatif : Les repas à la cantine et les animations alimentaires jouent un rôle central. L'interaction entre enfants et adultes, notamment avec le personnel éducatif, est essentielle pour transmettre des valeurs alimentaires positives.



L'étude souligne l'importance du soutien communal, des discussions autour de l'alimentation et de l'accès facilité à une alimentation saine, renforçant le bien-être des familles mouansoises.

## 3<sup>ème</sup> année de sensibilisation et de réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens pour protéger la santé des Mouansois

Depuis trois ans, la commune de Mouans-Sartoux, l'association « Nous voulons des coquelicots - Mouans-Sartoux », et la CPTS Pays d'Azur œuvrent pour réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens, pour sensibiliser et protéger la santé des concitoyens de Mouans-Sartoux. En 2021, la commune a signé la Charte « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens », renforçant son engagement dans ce domaine. De nombreuses réalisations et événements ont vu le jour en 2024 :

- Sensibilisation jeune public : Création de kits d'animation pour les écoles (primaires, collèges, lycées).
- Sensibilisation adultes : Kits d'animation, livrets, affiches, conférences et expositions.
- Conférences avec des experts : Dr Gwendoline Lavenant (mars), Dr Pierre Souvet (avril)
- Expositions sur les perturbateurs endocriniens, notamment à la clinique Arnaud Tzanck et à la médiathèque de Mouans-Sartoux (avril à juin).
- Ateliers pratiques pour élèves et enseignants (écoles et collège), ateliers familles et stands lors d'événements locaux : fête de la nature, festival du livre...



Les actions ont permis de sensibiliser efficacement enfants, adultes, enseignants et professionnels de santé, avec des retours très positifs. Le groupe de travail prévoit de poursuivre ces initiatives en 2025 pour préserver la santé des Mouansois.

> [mead@mouans-sartoux.net](mailto:mead@mouans-sartoux.net)  
> [coquelicots.mouans@outlook.fr](mailto:coquelicots.mouans@outlook.fr)  
> 04 92 92 47 02 - 07 83 15 17 72





## TRAVAUX

### Rénovation de l'éclairage public : économies et écologie

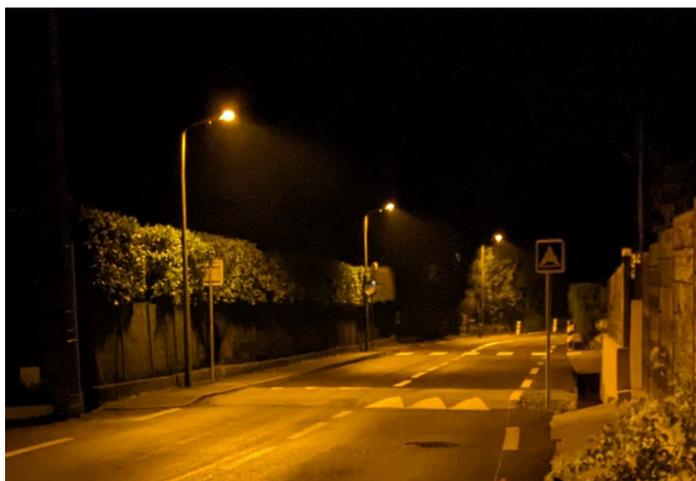
La commune a achevé la rénovation de l'éclairage public périphérique grâce à un financement conjoint de la commune et du Fonds Vert (dispositif de l'Etat pour accélérer la transition écologique dans les territoires). Les travaux ont permis d'adapter la puissance lumineuse selon les types de voirie, d'utiliser des LED (plus économes et harmonieuses) et de supprimer les faisceaux dirigés vers le ciel, préservant ainsi la faune nocturne.

La commune a également dépassé les exigences réglementaires en adoptant des températures de couleur inférieures à 2200°K et en ajustant précisément l'intensité lumineuse pour minimiser les impacts sur la biodiversité. Un dispositif de modulation lumineuse a été installé sur le boulevard urbain pour adapter l'éclairage selon l'affluence. Ces efforts se poursuivront avec la rénovation du réseau du centre du village, visant une optimisation complète d'ici fin 2025.

Dans la continuité de l'arrêté du 27/12/2018, la commune invite les propriétaires de jardin privé à :

- Réduire la durée d'éclairage des jardins (extinction à 0h30 en centre-ville et 23h en périphérie).

- Opter pour des températures inférieures à 1800°K pour protéger la faune nocturne.
- Supprimer les lampadaires « boule » et les spots dirigés vers le ciel, interdits à partir de 2025.



Ces actions conjointes renforcent la préservation de la biodiversité et contribuent aux économies d'énergie.

### Des bornes pour réguler l'accès aux places Jaurès et De Gaulle

Les bornes escamotables d'accès aux places Jaurès et De Gaulle ont été mises en service ce lundi 6 janvier.

Les horaires de stationnement sur la zone restent inchangés (par rapport aux marchés les mardis, mercredis et jeudis). Les bornes seront en position haute (seule la sortie sera autorisée) du lundi 21h au mardi 14h, et du mercredi midi au jeudi 14h, ainsi qu'exceptionnellement dans le cas de manifestations.

La Police Municipale gère le système et est la seule entité autorisée à le régler ou le modifier.

L'interphone appellera la mairie ou la police municipale selon les horaires. Il ne fonctionnera pas avant 7h du lundi au vendredi, ni avant 10h le week-end, ni le dimanche après 19h30.





## SOCIAL

### Espace Activités Emploi : un allié vers l'emploi !

Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'une aide à la création d'entreprise ou d'une reconversion professionnelle ? Les conseillers de la Mission Locale et du PLIE du Pays de Grasse vous accompagnent ! Rendez-vous au 39, avenue de Cannes, entre La Poste et le CCAS, pour rencontrer l'équipe de l'Espace Activités Emploi, du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h (fermé mardi matin et vendredi après-midi).

Services proposés : aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, accompagnement dans les démarches administratives liées à l'emploi, accès à un ordinateur en libre-service (pour une utilisation liée à l'emploi), permanences avec des partenaires experts (emploi, logement, aide aux victimes).

> 04 92 92 47 28 - [emploi@paysdegrasse.fr](mailto:emploi@paysdegrasse.fr)  
 > [pliepaysdegrasse.com](http://pliepaysdegrasse.com)



Nathalie vous accueille à l'Espace Activité Emploi de Mouans-Sartoux



### Une permanence d'écrivain public toutes les deux semaines

Tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mardis du mois, l'écrivain public assure une permanence à la mairie, de 14h à 16h30, pour aider les citoyens à rédiger des courriers administratifs, remplir des formulaires ou comprendre toute correspondance administrative ou privée, gratuitement et en toute confidentialité.

Les rendez-vous sont à prendre à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 04 92 92 47 00.



## MOUANS-SARTOUX

### Permanence d'écrivain public à vocation sociale

Service public gratuit  
ville de Mouans-Sartoux



#### Pourquoi ?

Pour vous aider à rédiger vos courriers administratifs, à comprendre toute correspondance administrative ou privée, pour remplir vos documents...

#### Comment ?

Les rendez-vous sont pris à l'accueil de la mairie :  
04 92 92 47 00

Les entretiens garantissent la confidentialité.

#### Quand ?

Sur rendez-vous, tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois, de 14 h à 16 h30, bureau confidentiel, rez-de-chaussée de la Mairie.

#### Les prochaines dates :

7 janvier	4 février	4 mars
21 janvier	18 février	18 mars





## ENFANCE

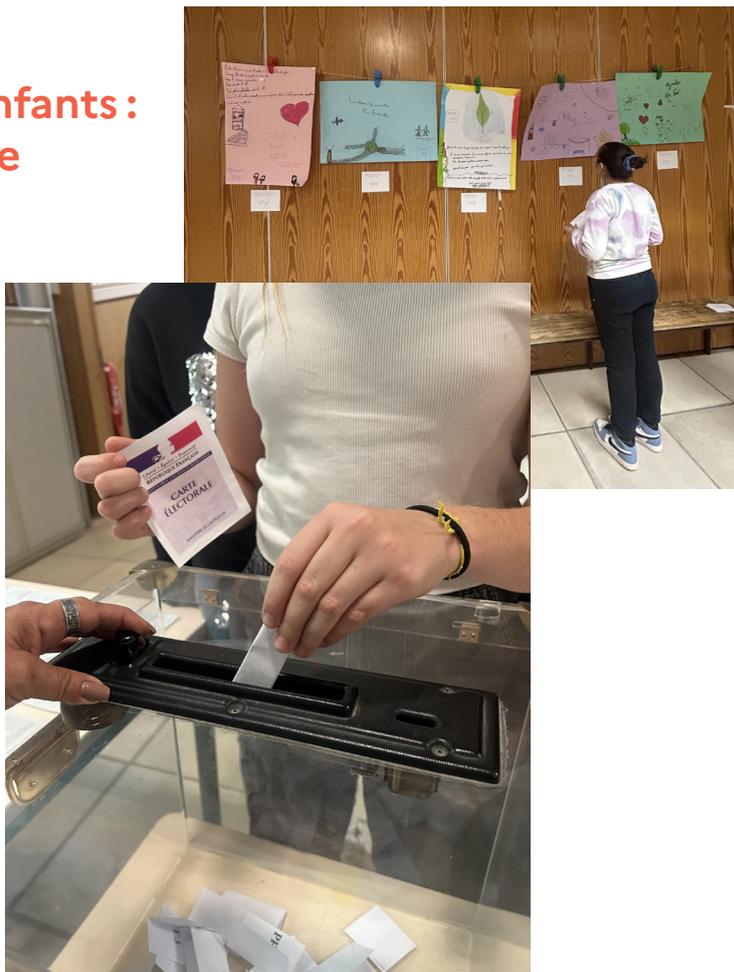
### Élections au Conseil de Ville des Enfants : une immersion dans la démocratie

En novembre, le périscolaire de l'Orée du Bois a initié les enfants à la démocratie en organisant des élections pour le Conseil de Ville des Enfants. Encadrés par Amandine, animatrice référente, les jeunes participants ont appris à élaborer et présenter des projets citoyens.

Durant des ateliers, les enfants ont formulé leurs idées sous forme d'affiches anonymes, mettant l'accent sur les propositions plutôt que sur leurs auteurs. Une campagne électorale participative a suivi, incluant un forum où les projets ont été expliqués et discutés.

Le 15 novembre, les enfants ont expérimenté un processus de vote simulant une élection réelle. Avec leur carte d'électeur, ils ont voté pour les projets de leur choix. Le dépouillement a révélé trois propositions gagnantes de projets qui seront examinées par le Conseil de Ville des Enfants pour évaluation et mise en œuvre.

Cette initiative éducative souligne l'importance de donner aux enfants une voix dans la vie locale et de les sensibiliser aux valeurs de la démocratie dès le plus jeune âge.

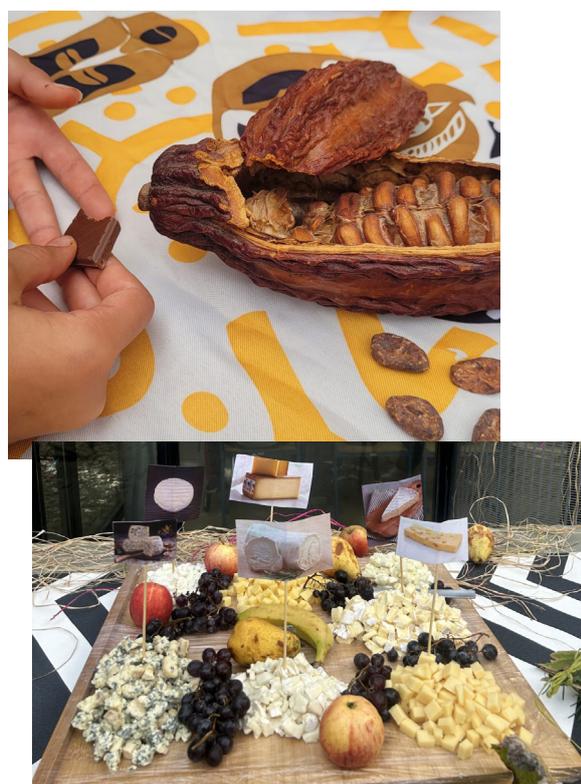


### Une semaine de découvertes culinaires à l'école de l'Orée du Bois

Les enfants du périscolaire de l'Orée du Bois ont participé à une Semaine du Goût riche en saveurs et apprentissages. Chaque jour, une thématique différente leur a permis d'explorer l'alimentation de manière ludique et éducative.

Lundi, le chocolat était à l'honneur avec une dégustation de tablettes aux taux de cacao variés et une présentation captivante sur sa fabrication, animée par une bénévole de la Maison Duplanteur de Grasse. Mardi, le thème des fromages a marqué les esprits grâce à la venue d'un berger et de ses chèvres, qui ont amusé les enfants pendant qu'ils découvraient différentes variétés de fromages. Bien que la journée dédiée au miel ait été reportée, les enfants ont terminé la semaine avec des ateliers sensoriels, où ils ont identifié divers aliments en utilisant leurs sens.

Cette initiative a éveillé leur curiosité et enrichi leur compréhension de la diversité alimentaire, tout en leur offrant des moments de plaisir et de découverte.



## Rassemblement pour une double célébration en faveur des droits des enfants

Le 22 novembre se sont rassemblés les enfants des quatre centres périscolaires de la commune (élémentaire et maternelle). Cet événement marquait les 20 ans de notre engagement dans le réseau « Ville amie des enfants » aux côtés de l'UNICEF et rendait hommage à la Journée internationale des droits de l'enfant.

Accompagnés de leurs animateurs et des parents, les enfants ont déambulé entre le rond-point des Droits des Enfants et la place de la mairie, où le public a pu assister à leurs représentations artistiques : danses, poèmes et dessins symboliques réalisés par les jeunes participants. L'événement s'est clôturé par un goûter convivial, partagé par tous les participants.

Un grand merci aux enfants qui ont illuminé cette journée, à tous les partenaires et aux spectateurs témoignant de l'importance de se rassembler pour soutenir des causes essentielles.



## BIODIVERSITÉ

### La forêt communale rend hommage à André ASCHIERI

Le 30 novembre a été organisée une cérémonie pour inaugurer les nouveaux panneaux d'entrée dans la forêt mouanoise. Dorénavant, en pénétrant dans cette forêt, on pourra lire « Forêt Communale André ASCHIERI Maire de Mouans-Sartoux 1974-2015 ». Ces nouveaux panneaux ont été conçus en accord avec l'ONF et en respectant le style des anciens panneaux. La cérémonie se tenait devant le panneau d'entrée en forêt de Plan Sarrain, et 5 autres panneaux identiques jalonnent les abords de cette forêt. Il s'agit de rendre hommage à André ASCHIERI pour qui la protection de la forêt était une priorité absolue, comme l'a rappelé notre maire dans un discours émouvant. En particulier, il a souhaité que la personnification de cette forêt contribue à sa préservation. Dans l'assistance, les pompiers de Mouans-Sartoux, les représentants de l'ONF et de Force 06, les élus et des amis d'André ASCHIERI ont particulièrement apprécié cet hommage chaleureux qui marque aussi l'importance que la commune porte à la Nature.





## ÉVÈNEMENTS

### Les manifestations qui ont rythmé la fin de l'année 2024



Le marché de Noël : plus de 300 stands et des animations : déambulations, distribution de cadeaux par le Père Noël, trampoline, pêche aux canards, zumba...



La Foire aux Santons

Lecture au sablier à la Médiathèque



Fête des lumières : lampions, vin chaud, chocolat chaud, père Noël et feu d'artifice



Plus de 150 personnes au concert de Myriam Gendron



Hybrid Project à la médiathèque





## ENVIRONNEMENT : UN GUIDE DE TRI DES DÉCHETS !

Même si « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas », chacun doit gérer au mieux les objets et matières dont il souhaite se débarrasser : leur trouver une nouvelle vie, les convertir en ressource, etc. **Voici un guide de bonnes pratiques !**

### Déchets alimentaires

**Les éviter :** Surveillez les dates de péremption en mettant systématiquement les produits à consommer le plus rapidement devant les autres, adaptez au mieux les quantités cuisinées, conservez les restes utilisables et cuisinez-les.

**Les valoriser :** Composter vos aliments vous offrira un engrais naturel pour votre jardin ou vos plantes. Vous pouvez obtenir un composteur gratuitement auprès d'Univalom. La commune met également à disposition de tous 4 composteurs collectifs\*

### Emballages (flacons, sacs, pots, cartons...)

**Les éviter :** Être vigilant aux (sur)emballages de ses achats, refuser les objets en plastique à usage unique.

**Les valoriser :** Pour l'habitat individuel et les collectifs, ils sont à placer dans le container jaune relevé une fois par semaine. Pour le centre du village, se rendre dans les points d'apport collectif.

### Verre

**Le valoriser :** il est à déposer dans l'un des 20 points d'apport collectifs disponibles sur la commune\*.

### Papier (journaux, magazine, prospectus...)

**Le valoriser :** il est à déposer dans l'un des 17 points d'apport collectifs disponibles sur la commune\*.

### Livres

**Les valoriser :** S'il sont encore en bon état, remettez-les à une structure de réemploi (association, recyclerie...), dans une boîte à livres ou revendez-le.

### Textile – linge (vêtements, linge de maison...)

**Le valoriser :** Considérez la friperie « Chers Voisins »,

Malgré tous ces services publics, de nombreux dépôts sauvages sont malheureusement constatés. Pour couvrir les frais d'enlèvement et de nettoyage, le conseil municipal a décidé de mettre à la charge des contrevenants un coût forfaitaire de 500€ avec recouvrement par les services du Trésor Public.

Emmaüs ou Vinted, ou déposez-le dans l'un des 7 points d'apport collectifs de la commune\*.

### Déchets végétaux

**Les valoriser :** Il existe plusieurs solutions pour leur réemploi : le broyage, le compostage, le mulching, l'évitement (cf. Les faits papillon n° 60). À défaut ils sont à transporter à la déchèterie. Pour mémoire, sauf dérogation, le brûlage est interdit sur la commune.

### Gros électroménager

Ecosystem en partenariat avec Univalom, collecte à votre domicile le gros électroménager dont vous souhaitez vous défaire. Plus besoin de sortir les appareils sur le trottoir, ecosystem vient les collecter au sein de votre domicile, gratuitement et sur rendez-vous.

> [univalom.fr/gros-electromenager-collecte-a-domicile](http://univalom.fr/gros-electromenager-collecte-a-domicile)

### Encombrants

Outre le gros électro-ménager, les mouansoises et mouansois doivent apporter leurs encombrants (canapé, meubles, etc.) à la déchèterie de Mouans-Sartoux. Pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite exclusivement, un service d'enlèvement d'objets encombrants à domicile peut être rendu.

### Matériel de sport usagé (skis, vélo, raquette, canoë, palmes...)

Univalom recycle votre matériel de sport usagé. Il suffit de l'apporter à la déchèterie. Il sera alors confié à l'éco-organisme Ecologic.

> [univalom.fr/maintenant-les-articles-de-sport-et-de-loisirs-se-trient](http://univalom.fr/maintenant-les-articles-de-sport-et-de-loisirs-se-trient)

> Déchèterie :  
2000 route de Pégomas, Mouans-Sartoux,  
gratuit pour les particuliers (jusqu'à 1,5 tonne/  
an). Du lundi au samedi, 8h-11h45 et 14h-16h45.

> \*Points d'apport collectif :  
[umap.openstreetmap.fr/fr/map/points-collectes-dechets-ms\\_790703#16/43.6160/6.9738](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/points-collectes-dechets-ms_790703#16/43.6160/6.9738)





## VIVRE-ENSEMBLE, CITOYENNETÉ & SOLIDARITÉ

### Les amis des chiens, partenaires d'une commune propre

Comme dans de nombreuses communes, les déjections canines laissées sur la voie publique sont encore trop nombreuses. Nous avons cependant tous la volonté de garder notre commune propre et agréable à vivre.

Parmi les endroits principalement concernés figurent la Grand Pièce, le canal de la Siagne, l'allée Alain Mimoun, le chemin des Plaines, le chemin de la Sénéquière, le long de la voie ferrée...

Une précision utile : ramasser n'est que la première étape ! **Le petit sac plastique noir (ou tout autre emballage utilisé) ne doit pas être laissé sur la voie publique**, pendu à un grillage, déposé sur un banc ou dans une jardinière du vieux village, par exemple, mais bel et bien jeté à la poubelle !

Propriétaires canins, veillez sur votre chien pour ramasser ce qui doit l'être et le porter jusqu'à une poubelle, même si celle-ci n'est pas juste à côté, pour permettre à tous de profiter d'une ville propre. Merci pour votre coopération.

Amis lecteurs, vous pouvez découper cette page pour la remettre, pour information, à quelqu'un qui laisserait un cadeau (avec ou sans sac) sous vos yeux ébahis lors d'une promenade !



*Si vous croisez parfois des gens qui abandonnent les cadeaux de leur ami canin, découpez cette page pour leur remettre ;)*

### Le « meilleur bistrot de la Côte d'Azur » à l'EHPAD Louis Bienvenu !



« Le Bienvenu » a remporté le prix BFM du meilleur bistrot de la Côte d'Azur. Dans un monde où le lien social est parfois fragilisé, il est un modèle d'inspiration. Au sein de l'EHPAD Louis Bienvenu, dans la zone de l'Argile, ce bistrot pas comme les autres est un véritable symbole de convivialité et de partage, un espace de vie où familles, amis et visiteurs se mélangent avec les résidents de l'établissement. Grâce à l'initiative de la directrice et son équipe, ce lieu chaleureux crée des liens forts entre générations. En ouvrant ses portes à tous, l'établissement crée un espace inclusif qui brise l'isolement souvent associé au grand âge. On y vient pour discuter, échanger des souvenirs et passer un moment authentique et chaleureux.

Cet été, les jardins de l'établissement ont accueilli un festival de musique qui a remporté un très beau succès, en rassemblant résidents, familles et habitants dans une ambiance festive. L'école de musique Lucien Galliano, le SCMS Football et les écoles primaires de la commune participent aussi régulièrement à des activités avec les résidents. Chapeau bas à la directrice et à son équipe pour leur vision novatrice et leur dévouement.



## L'engagement citoyen de la section féminine du SCMS Football

Dans le cadre du Programme Éducatif Fédéral (PEF), Jonathan Zamiti, responsable du pôle féminin, et Éléonore Barreteau, dirigeante, ont engagé les équipes féminines seniors et U18 dans une initiative de solidarité. En collaboration avec l'association « Une soupe, un sourire pour tous » à Mouans-Sartoux, les joueuses participent chaque vendredi à la distribution de repas aux sans-abris, accompagnées des bénévoles sur leur circuit, faisant preuve ensemble d'un engagement citoyen remarquable. Au-delà de l'aspect matériel, ces moments de partage permettent de créer du lien humain et d'apporter du réconfort à ceux qui traversent des périodes difficiles.

À l'occasion des fêtes de Noël, le restaurant Le Cabanon de l'Écailler, dirigé par Manu Crulli, s'est associé à cette démarche en préparant un repas d'exception distribué le 23 décembre, apportant chaleur et réconfort aux bénéficiaires, grâce à la mobilisation des bénévoles et des joueuses.

Cette action solidaire se poursuivra tout au long de l'année, jusqu'en juin, avec une participation régulière des équipes féminines. Un beau projet qui illustre l'engagement et les valeurs d'entraide partagées par le club et ses partenaires, et qui rappelle que chacun, à son niveau, peut contribuer à créer une société plus juste et solidaire.



## Recensement de la Population : du 16 janvier au 22 février 2025



Le recensement de Mouans-Sartoux se déroulera du 16 janvier au 22 février 2025, en collaboration avec l'INSEE. Il concerne 8 % des habitants et permet de collecter des données essentielles sur la population, les logements et les déplacements, dans le respect de la confidentialité, pour adapter les services de la commune aux besoins des habitants.

Deux agents recenseurs, Stéphanie et Denise, passeront dans les quartiers pour accompagner les habitants, qui peuvent également répondre directement en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) pour plus de praticité.

Dans tous les cas, la confidentialité des réponses est protégée par la loi.

Nouveauté 2025 : une enquête spéciale « famille » est destinée aux femmes majeures mouansoises.

Pour toute question, vous pouvez contacter le Service Population au 04 92 92 47 00.





## VIE MUNICIPALE

### Réunion de quartier : Gourettes et Indes

Compte rendu de la réunion du quartier des Gourettes et du quartier des Indes qui s'est tenue le 24 octobre 2024 dans l'aquarium de la médiathèque.

#### Voirie, circulation et mobilité

S'il a été rappelé que l'ouverture de l'échangeur de la Paoute a eu des incidences positives sur le trafic en centre-ville et le chemin des Plaines, cela est sans conséquence sur le trafic du chemin des Gourettes. Il a été précisé que la commune a réaffirmé auprès du département sa volonté d'interdire la circulation aux poids lourds mais cette décision ne peut pas être prise unilatéralement.

La pose d'un radar pédagogique sur le chemin des Gourettes, ainsi qu'un aménagement interdisant le franchissement du terre-plein est souhaitable. Il est proposé de passer une partie du chemin des Gourettes en zone 20 km/h.

Lors des événements importants sur la commune, il est demandé que le stationnement ne soit autorisé que sur un seul côté de l'Avenue des Sources.

Il a été demandé d'agir auprès des riverains du chemin des Gourettes pour qu'ils taillent les haies débordant sur les trottoirs.

Il est confirmé que le Bus à Haut Niveau de Service ou Bus Express ne passera pas par le chemin des Gourettes.

#### Questions sur les déchets

Des déjections canines se retrouvent encore trop souvent sur les voies publiques, en particulier sur les piétonniers malgré la présence des nombreuses toutounettes. La verbalisation est toujours possible si le contrevenant est pris sur le fait !

Il est rappelé que les professionnels sont normalement soumis à une redevance spéciale qui est perçue par la communauté d'agglomération et qui est liée au volume et à l'activité.

Concernant la collecte, plusieurs personnes ont fait remarquer que les camions roulent trop vite sur le chemin des Indes.

#### Urbanisme

Les quartiers des Gourettes et des Indes, comme beaucoup d'autres secteurs sur la commune, sont soumis à une très forte pression des promoteurs qui déposent des permis sans nécessairement concerter la commune. Si certains permis sont conformes aux règles d'urbanisme, ils ne sont

pas pour autant souhaitables. La commune est en train de se doter des outils nécessaires pour pouvoir gérer au mieux cette situation dans le quartier.

Une construction serait en cours sans qu'un permis ne soit affiché, une vérification sera faite et un arrêté interruptif des travaux pourra être dressé si besoin.

#### Intempéries

Sur l'avenue des Sources, lors des fortes pluies, on constate que les réseaux ne sont plus dimensionnés pour ces épisodes, la voirie est inondée, même chose sur le chemin des Indes, le chemin de Saurin et l'avenue des Sources. Sur

les voies privées la commune n'intervient pas mais elle peut conseiller sur des revêtements de chaussée perméables. Les réseaux d'eaux usées se mettent en charge et débordent parfois chez les particuliers. Ces dysfonctionnements sont essentiellement dus à des branchements d'eaux pluviales sur les réseaux d'eaux usées ce qui est interdit mais difficilement détectable.

Des travaux sur le réseau des eaux pluviales réalisés il y a quelques temps ont nécessité le déplacement des oliviers. La source de

Saurin qui n'est plus exploitée est dirigée dans le réseau d'eau pluviale mais il s'agit d'une eau très sulfatée qui entartre les canalisations est nécessite des interventions régulières.

Le passage souterrain des Piboules a été impraticable suite à des intempéries. Il s'agit d'un équipement qui est sous la responsabilité de la communauté d'agglomération mais les services techniques de la ville interviennent régulièrement pour remettre en marche les pompes dédiées à l'évacuation de l'eau.

Suite aux épisodes pluvieux très intenses du mois d'octobre, la demande de reconnaissance de Catastrophe Naturelle a été retenue pour la commune.

#### Sécurité

Lors de la soirée d'Halloween l'an passé, des tirs de pétards ont été entendus jusqu'à tard dans la nuit. Cette soirée pose un problème en deuxième partie de soirée. Cette année, un dispositif plus important associant la Police Municipale et la gendarmerie a été mis en place.

#### Aménagements et équipements

Il a été rappelé que la livraison du projet « Cœur de ville » est





prévue pour le printemps 2026 et précisé que le bâtiment qui accueille actuellement la Police Municipale sera démoli et remplacé par un espace végétalisé.

Un réaménagement complet du parking et de l'aire de jeu de Grand Jardin Village est prévu avec un doublement de la capacité de stationnement. Les terrains de jeux seront remplacés par un city stade et un terrain de basket 3x3.

Le manque d'espace de jeu pour les enfants a été exprimé, une possibilité d'extension de l'aire de la Grand Pièce a été suggérée.

### Sujets divers

Il est signalé de l'éclairage public ne fonctionne pas sur une partie du chemin des Gourettes, plusieurs dysfonctionnements sont observés aussi sur d'autres secteurs de la commune, l'entreprise qui est en charge de la maintenance est prévenue et doit régler ce problème.

Sur le domaine privé des Bureaux du Soleil, la pergola qui a été endommagé par les intempéries protégeait bien du bruit, il serait opportun qu'elle soit remise en place.

Le terrain agricole de deux hectares mis à disposition de l'association Fleurs d'Exception sert actuellement à la production de plants pour les producteurs de plantes à parfum, les productions florales sont utilisés en parfumerie et des travaux de recherche et développement sont conduits pour faire face aux modifications climatiques et à l'apparition de nouveaux ravageurs. Une unité de transformation, distillation et séchage sera très bientôt mise en place sur le site.

Le souhait d'avoir plus de commerces de proximité a été émis. Il a été rappelé que la commune n'a pas la possibilité de choisir le type de commerce qui s'installe mais il est possible de solliciter la communauté d'agglomération qui est en charge du développement économique.

## La parole aux élus

### Liste d'Union pour la gestion municipale

« Le Président, lors de son allocution des vœux, a exprimé sa volonté de consulter les Français sur des sujets d'importance, laissant présager un éventuel recours au référendum. Espérons que cette initiative soit l'occasion d'instaurer des débats enrichissants, loin des postures partisans et des querelles stériles qui trop souvent parasitent notre vie publique. Pour que cette démarche soit véritablement fructueuse, il est essentiel de garantir des conditions propices à une réflexion collective en offrant à chacun une information claire et impartiale. Puisse nous voir, dans cette promesse de consultation, l'opportunité de réinventer une démocratie vivante et de réaffirmer notre capacité à construire ensemble un avenir commun, guidé par la raison et le souci de l'intérêt général. »

— Pierre ASCHIERI

### Liste « Mouans-Sartoux avec Passion »

« En ce début d'année, nous vous présentons chaleureusement nos vœux de santé et de succès. Que cette nouvelle année soit porteuse de belles opportunités et propice au bonheur et à la réussite de chacun d'entre vous. Depuis bientôt onze ans, notre volonté de servir avec passion notre ville de Mouans-Sartoux et ses habitants n'a jamais faibli. Plus que jamais, nous restons engagés pour préserver notre cadre de vie, accompagner les transitions écologiques et technologiques nécessaires, renforcer le lien intergénérationnel et offrir à nos enfants un environnement sain et stimulant où ils pourront grandir, apprendre et s'épanouir pleinement au sein de leurs familles. « *Le futur appartient à ceux qui croient à la beauté de leurs rêves.* » — Eleanor Roosevelt.

Très belle année 2025 à toutes et à tous ! »

— Christophe CHALIER

### Liste « Participe Présent »

*La liste Participe Présent n'a pas remis de contribution.*





## L'essentiel du Conseil Municipal du 19 décembre 2024

### Finances

Plusieurs délibérations habituelles en fin d'année ont été votées :

- Autorisation de dépenses d'investissements de la commune dans l'attente du vote du BP, et avances de subventions annuelles pour le CCAS, le Centre Culturel et l'Espace de l'Art Concret pour le premier trimestre 2025,
- Mise à jour des tarifs de l'Occupation du Domaine Public.

Par ailleurs, le Conseil a adopté le montant de l'« attribution de compensation » versée par CAPG, en notant que son montant, identique à celui de 2024, ne tient pas compte de l'inflation.

### Soutien aux associations

Des subventions exceptionnelles ont été attribuées à 8 associations pour un total de 7 750 € pris dans la réserve prévue au budget primitif.

La convention liant le SCMS Football à la commune a été renouvelée, le Maire tenant à souligner le rôle remarquable joué par ce club, sous la conduite de son Président Robert Vuillen, pour son rôle d'éducation sportive auprès de ses 720 membres, mais aussi pour sa participation active aux actions citoyennes de diverses associations, en particulier « Une soupe, un sourire » qui effectue des maraudes de distribution alimentaire auprès des plus démunis.

De même, la convention type liant « les Jardins Familiaux » a été renouvelée, en soulignant la qualité du travail de cette association qui offre à des familles mouansoises ne disposant pas de jardin la possibilité de jardiner sur 20 parcelles dans la plaine des Canebiers.

Enfin, une convention a été passée avec le « Club mouansois du modélisme et de la figurine » pour lui permettre d'occuper la maison De Giron afin de réaliser une maquette de la ligne ferroviaire Cannes-Grasse en vue de l'exposer lors des 20 ans de sa réouverture en 2025.

### Population

En vue du recensement partiel prévu en 2025, l'équipe des agents communaux a été désignée et son mode de rémunération a été défini.

### Commerces

En dérogation au repos dominical, une autorisation d'ouverture les 30/11, 7/12, 14/12 et 21/12/2025 a été accordée au commerce « Arts et Livres » qui en avait fait la demande.

### Personnel municipal

Le Rapport Social Unique a été présenté. Le régime indemnitaire des agents a été actualisé, après un travail de concertation fructueux avec le personnel, sous l'égide du Directeur Général des Services et de la Direction des ressources humaines. Par ailleurs, les règles de gestion du temps de travail ont été définies.

Comme prévu par la loi, à partir du 01/01/2025, la commune va participer à hauteur de 7 € mensuels par agent à la protection sociale complémentaire, sous réserve que celle-ci soit souscrite auprès d'une mutuelle labellisée.

Enfin, la commune a décidé d'attribuer une carte cadeau d'une valeur moyenne de 300 € à ses agents pour reconnaître leur implication et tenir compte du contexte économique difficile.

### Logements

Trois délibérations ont été votées, visant à soutenir le développement du logement social :

- Subvention d'équilibre de 200 000 € au Logement Familial pour l'opération « Coeur de Ville », ce qui permettra à la commune d'attribuer directement 8 des 51 logements sociaux prévus et de réduire du même montant la pénalité SRU en 2026.
- Signature d'une convention entre la commune, l'EPF PACA et la CAPG pour la période 2025-2030, en vue de réaliser 80 logements, dont 40% aidés.
- Renouvellement de la convention de maîtrise d'ouvrage accordée au Logis Familial pour la réalisation du projet « Coeur de Ville ».

Par ailleurs, une convention a été signée avec la CAPG pour optimiser le processus d'attribution des logements sociaux.

### Activité économique

Afin de permettre à la société DICSIT d'agrandir son parc de stationnement de bus, la commune a accepté de céder une parcelle de 228 m<sup>2</sup> pour un montant de 76 836 €.

Concernant le projet ARGILA d'hôtel d'entreprises, des précisions juridiques ont été apportées sur l'acte de vente.

### Enfance

Depuis le 27/05/2024, la loi impose à l'Etat de prendre en charge les Accompagnants d'Enfants en Situation de Handicap (AESH) pendant la pause méridienne. La commune doit donc signer une convention avec le Rectorat. Gilles Pérole, délégué à l'Enfance a indiqué que la situation est acceptable pour les écoles François Jacob et Orée du Bois, mais très difficile à l'école Aimé Legall, en raison du nombre élevé d'enfants concernés et du manque d'accompagnants AESH (2 seulement, contre 8 l'an dernier).

### Protection de la Nature

La commune ayant été labellisée « Territoire Engagé pour la Nature » pour la période 2024-2027, le « Plan Local pour la Biodiversité » définissant les actions prévues a été présenté : amélioration des continuités écologiques, végétalisation et désimperméabilisation, lutte contre la pollution lumineuse et agriculture durable protégeant la biodiversité.

Par ailleurs, le plan de gestion de la forêt communale établi par l'ONF pour 20 ans a été adopté. Ce plan vise à protéger la forêt des incendies, à favoriser son développement et sa biodiversité et à permettre l'accueil du public.

**En conclusion de ce Conseil, la libération de Paul Watson a été saluée et une motion demandant la libération de Boualem Sansal, injustement emprisonné en Algérie, a été votée. Le Maire a remercié le personnel municipal pour la préparation de ce conseil municipal et il a souhaité, à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.**

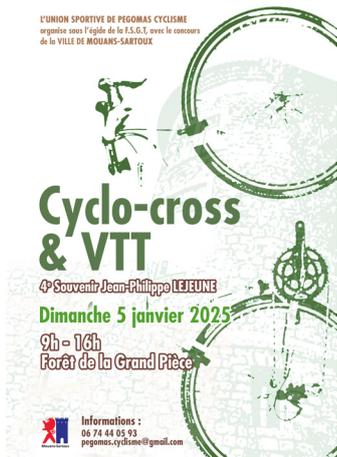




## AGENDA

**Cyclo-cross & VTT**  
Dimanche 5 janvier, 9h-16h  
Forêt de la Grand Pièce  
Entrée libre

4<sup>ème</sup> souvenir Jean-Philippe Lejeune.  
Épreuves ouvertes à toutes les fédérations et non licenciés, munis d'un certificat médical.



> Union sportive de Pegomas  
Cyclisme 06 74 44 05 93

**Lecture théâtralisée « A ma fille »**  
Samedi 11 janvier, 16h, Château  
Adulte 15€, Réduit 12€, -12 ans 10€



À partir de la correspondance de la Marquise de Sévigné, Pierrette Dupoyet retrace les souffrances d'une mère qui n'a pas assez aimé. Un viscéral hymne à l'amour maternel.

> Compagnie du Cèdre Bleu 04 93 75 27 02 ou 06 68 70 66 78

**Théâtre « Tchico-Tchic'Art »**  
Dimanche 12 janvier – 15h,  
Château  
Adulte 15€, Réduit 12€, <12ans 10€

La compagnie Théâtrale du Cèdre Bleu invite le Théâtre de la Colle sur Scène. Une comédie de Jean Benassy.



> Compagnie du Cèdre Bleu 04 93 75 27 02 ou 06 68 70 66 78

**Après-midi dansant**  
Dimanche 12 janvier, 15h-18h  
Salle Léo Lagrange, 12€



> Réservation Mouans Accueil  
Informations : 04 93 75 75 16 / 06 10 67 76 75

**Vœux du Maire**  
Vendredi 17 janvier, 18h30  
Salle Léo Lagrange



**Soirée toutes danses**  
Samedi 18 janvier – 21h  
Salle Léo Lagrange

> Organisation et renseignements : Riviera Danse 06 26 01 50 70

**Festival Cinéma Téliorama**  
22 au 28 janvier  
Cinéma La strada



8 films qui ont marqué l'année 2024 à redécouvrir pour un tarif unique de 4€ sur présentation du pass Téliorama : Les graines du figuier sauvage, L'histoire de Souleymane, L'attachement, Flow, La zone d'intérêt, Le comte de





Monte Cristo, Borgo, Emilia Perez.

> **Cinéma La strada, 04 92 92 20 13 - www.cinelastrada.fr**

**Voeux de nos conseillers départementaux**

Judi 23 janvier à 18h30

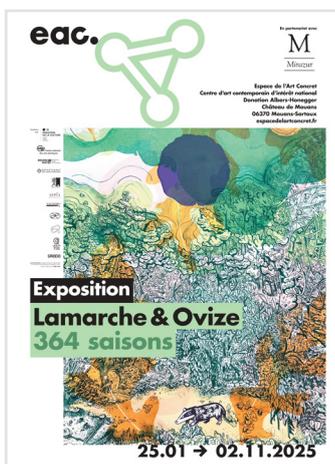
Médiathèque-cinéma La strada

Voeux de Marie-Louise Gourdon et Mathieu Panciatucci. Galette des Rois et reines et pot de l'amitié.

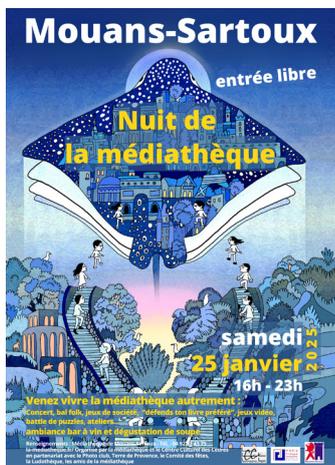
**Vernissage exposition**

**EAC « Lamarche & Ovize 364 saisons »**

samedi 25 janvier – expo jusqu'au 18 mai 2025



**Nuit de la médiathèque**  
Samedi 25 janvier, de 16h à 23h  
Gratuit



Ouverture exceptionnelle, ambiance bar à vin et dégustation de soupe. Venez vivre la médiathèque autrement !

Concert, bal folk, jeux de société, battle de puzzles, ateliers et de nombreuses surprises ! Le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour d'une soupe, de fromage, des crêpes et de vin. Organisé par la Médiathèque et le Centre Culturel des Cèdres en partenariat avec Le comité des fêtes, Les amis de la médiathèque, Le photo club, Terre de Provence, la ludothèque.

> **Médiathèque Mouans-Sartoux - 04 92 92 43 75**

**Conférence-débat : Les matins triomphants de Victor Hugo... Au paléolithique supérieur !**

Lundi 27 janvier, 20h - Château  
12€ entrée + cocktail dînatoire (étudiant 6€)

**Conférence-débat**

« Les matins triomphants » de Victor Hugo... au paléolithique supérieur !

Animée par Chantal JEGUES-WOLKIEWICZ  
Docteur en lettres et Sciences Humaines, Anthropologue, Ethnologue, Psychologue, Orthophoniste, Indépendante et Écrivaine

**CHÂTEAU de MOUANS-SARTOUX**  
LUNDI 27 JANVIER 2025 à 20h00

12 € l'entrée suivie du cocktail dînatoire avec notre conférencière (6 € pour les étudiants munis de leur carte)

Réservation avec placement privilégié avec le QR-code ci-dessus ou en vous inscrivant sur notre site [www.LionsMSP.com](http://www.LionsMSP.com) (sans possibilité de venir sans réservation)

**C**haque matin de printemps, le soleil se lève dans la grotte de Sous-Grand-Lac, illuminant des gravures préhistoriques représentant un cheval, un demi-soleil et un homme nu le sauvant, qui évoque "Les matins triomphants" de Victor Hugo. Cette œuvre n'est pas unique, mais sa symbolique est présente partout dans le monde, au même moment...

Trouvez toutes les réponses à vos questions, dans un passionnant échange avec notre intervenante.

Chaque matin de printemps, le soleil se lève dans la grotte de Sous-Grand-Lac, illuminant des gravures préhistoriques représentant un cheval, un demi-soleil et un homme nu le sauvant, qui évoque « les matins triomphants » de Victor Hugo. Cette œuvre n'est pas unique, mais sa symbolique est présente partout dans le monde, au même moment...

> **Réservations & Informations : Lions Club : LionsMSP.com**

**Concert «J'ai tant rêvé»**  
Vendredi 31 janvier, 20h  
Salle Léo Lagrange

Jazz vocal, Beat box et Piano,

avec David Amar et Claude Tedesco. L'âme chercheuse et le goût de l'expérimentation, vocaliste multi-piste, homme-contrebasse, saxophoniste électrique, figure incontournable d'un jazz décomplexé toujours en mouvement. La complicité est évidente avec le pianiste Claude Tedesco qui l'escorte avec élégance, attentif à explorer intensément les émotions.

**Mouans-Sartoux**

J'ai tant rêvé

**Concert Jazz vocal**  
human beat box et piano

vend **31**  
janvier 2025  
20h  
salle Léo Lagrange

avec **DAVID AMAR** : Voix, pédales d'effet  
**CLAUDE TEDESCO** : Piano, claviers, voix

**Leurs partenaires** : lauréats piano  
Eliott Frazon, Alix Chéreau,  
Elye Bernaguer, Mathis Ludmilo,  
Mathieu Sandretto

Billetterie gratuite - Mouans Accueil Informations : 04 92 92 43 75  
ou sur place : 04 92 92 43 75 (sans réservation)  
sur place : 04 92 92 43 75  
ou par téléphone : 04 92 92 43 75  
Site internet : [www.centre-culturel-des-cedres.fr](http://www.centre-culturel-des-cedres.fr)

> **10€ en prévente à Mouans Accueil Informations & sur centrecultureldescedres.fr, 12€ sur place, gratuit <12ans.**

> **Centre Culturel des Cèdres : 04 92 92 47 24**

**Festival Trajectoire**  
Samedi 1er février, 16h  
Médiathèque, entrée libre  
Tout public, enfants bienvenus !

**Mouans-Sartoux**

Rencontre avec

**Susie Morgenstern**  
autrice jeunesse

entrée libre  
suivi d'un goûter crêpes

**TRAJECTOIRES**

Samedi 01<sup>er</sup> février  
16h - médiathèque

billetterie gratuite - Mouans Accueil Informations : 04 92 92 43 75  
ou sur place : 04 92 92 43 75 (sans réservation)

Partagez un moment d'enfance, de tendresse et de bonne humeur en compagnie de Susie Morgenstern, star de la littérature jeunesse aux





lunettes roses. Tout le monde le dit : l'écouter parler est un vrai bonheur tant son verbe est chaleureux et sa joie de vivre communicative. Enfants et adolescents ont adoré la centaine de livres qu'elle a publiés, couronnés de multiples prix et succès, sur tous les sujets qui les concernent : l'école, la famille, l'amour, la sexualité, la nourriture... Avec humour, fantaisie et générosité. La rencontre sera suivie d'une séance de dédicace et d'un goûter crêpes.

### 41<sup>ème</sup> Concours régional de Piano

Samedi 1<sup>er</sup> & dimanche 2 février  
Salle Léo Lagrange, entrée libre



Jury : Richard Galliano, Daniel Goyone & Mark Sole Leris

> Centre Culturel des Cèdres - 04 92 92 47 24

### Collecte de sang

Lundi 3 février, de 14h30 à 19h  
Salle Léo Lagrange



En partenariat avec l'ADSB et avec le soutien de la Ville de Mouans-Sartoux

> Privilégiez la prise de rendez-vous : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

### Loto de l'ASPTT Handball Pays de Grasse

Samedi 15 février, 19h  
Gymnase Municipal René Friard



> Renseignements : Pays de Grasse Handball ASPTT 06 89 98 36 61

### Fête Foraine

Du 21 février au 2 mars  
Parking de la Gare

### Carnaval

Dimanche 23 février

> Organisation : Comité des Fêtes 06 83 46 85 46

### Spectacle Lecture théâtralisée « Ciao Paradiso »

Dimanche 23 février, 15h  
Château  
15€ (adulte), 12€ (demandeurs d'emploi et <25ans), 10€ (<12ans)

Texte à dire sur la tragédie des migrants. Une population de réfugiés en totale détresse que nous qualifions de «Clandestins». En route pour un hypothétique «paradis».

> Renseignements & réservations :  
Compagnie du Cèdre Bleu 04 93 75 27 02 ou 06 68 70 66 78

### Vivre avec « Un petit truc en + »

Jeudi 27 février, 18h  
Cinéma La Strada, en partenariat avec la Fondation l'Arche 5,5€



Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap, se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des emmerdes et d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais.

> Centre Culturel des Cèdres : 04 92 92 47 24





**Pierre ASCHIERI**

Maire de Mouans-Sartoux  
et le conseil municipal  
vous souhaitent leurs



# MEILLEURS VOEUX 2025



et vous donnent rendez-vous  
**VENDREDI 17 JANVIER, 18h30**  
**SALLE LÉO LAGRANGE**  
pour célébrer la nouvelle année.



Mouans-Sartoux

